

Le secteur de l'immobilier veut redorer son image

TOURISME Les agents immobiliers ont signé la charte « Only Cannes » Un engagement de qualité de service pour 146 professionnels

Après les hôteliers, restaurateurs, plagistes, exploitants de parkings et taxis cannois, c'est au tour des agents immobiliers de s'engager auprès des locaux et des touristes. Un engagement de bonne conduite et de qualité de service qui s'est concrétisé par la signature de la charte « Only Cannes ». Établie en 2005 à l'initiative de la Ville, cette charte « vise à défendre une démarche fiable et éthique du tourisme », chère au premier adjoint au maire de Cannes en charge du développement économique et du tourisme, et président du Palais des festivals, David Lisnard. Concrètement, un niveau élevé de service... au juste prix!

« Faire la différence avec les arnaqueurs »

Désormais « Only Cannes » inclut cent quarante-six



Autour du premier adjoint, David Lisnard, le président de la FNAIM Côte d'Azur, Pierre Laurent, le président du SIA de Cannes, Régis Masselot, et la représentante du président de l'UNIS section Côte d'Azur, Christine Davis, ont signé la charte « Only Cannes » entre les murs du Palais.

(Photo D.R.)

agents immobiliers cannois soucieux de participer à cette démarche qualité et de valoriser, par la même occasion, l'image de leur profession et de « la marque Cannes », tant vantée par David Lisnard. Car à Cannes, comme dans de nombreuses destinations touristiques, les escroqueries ne sont pas rares et le secteur de l'immobilier est victime des abus de certains. « Cannes

pour moi c'est la Provence, pas le "bling-bling", expose le président de la commission tourisme d'affaires de la FNAIM Côte d'Azur, Bruno Draillard, qui a travaillé sur ce projet avec le Palais des festivals et l'office de tourisme de Cannes. On a voulu faire la différence avec les arnaqueurs. Notamment ceux qui, au moment des grosses manifestations, viennent simplement pour faire

de l'argent sans être du métier. »

Maintenir le juste prix

Autour de David Lisnard, les représentants des trois syndicats signataires (FNAIM, UNIS et SIA), ont donc signé la charte « Only Cannes » pour « faire la différence », comme c'est explicitement stipulé dans la charte : « l'immobilier s'en-

gage à mettre le client au centre de ses préoccupations. Pour contribuer à la promotion et au maintien du juste prix de la destination Cannes sur les locations saisonnières ou ponctuelles, liées aux activités de tourisme d'affaires et de loisirs. » Un engagement auquel s'ajoutent des promesses en matière de développement durable.

AUDREY MINELLI
aminelli@nicematin.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Melvin Lauer, Melisange Durand, Eileen Lefeuvre, Thomas Carré-Roy, Chloé Pisciotta, Romain Dubecq, Rafi Andrade-Lopes, Maïssa Haouachi, Kelly Carral, Erwan Rodrigues, Elyssa dziri et Kelly Bauduin.

DÉCÈS

Joseph Pula, Émile Ferrante, Catherine Montoya, Giuseppe Scimone, Micheline Élie veuve Secchi, Georgette Marius veuve Morelli, Arthur Banaudo, Brigitte Juaneda, Marcel Barisone, Marie Mascarello veuve Bosetti, Éliane Leveuf veuve Babeau, Lucienne Nègre veuve Bergia, Angelo Perreira-Alves, Patrick Flèche, Richard Louc, Antoine Rodrigo et Jacques Bourrec.